



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1981 B 03854

Numéro SIREN : 786 920 306

Nom ou dénomination : CORA

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2014 sous le numéro de dépôt 92034



1409212801

DATE DEPOT :	2014-10-06
NUMERO DE DEPOT :	2014R092034
N° GESTION :	1981B03854
N° SIREN :	786920306
DENOMINATION :	CORA
ADRESSE :	40 RUE LA BOETIE 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2014/09/16
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	DEMISSION DE DIRECTEUR GENERAL
	RENOUVELLEMENT DE MANDAT DE PRESIDENT

CORA
Société par actions simplifiée
Au capital de 5.644.000 Euros
Siège social : 40, rue La Boétie – 75008 PARIS
RCS PARIS 786 920 306

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL

EXTRAIT DE L'ACTE SOUS SEING PRIVE
EN DATE DU 16 SEPTEMBRE 2014

[Signature]
ET 16/09/14 EL
PJP

La société DELPAREF, société anonyme au capital de 11.127.355,99 euros dont le siège social est à Paris, 40 rue La Boétie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692.035.421,

Représentée par Adrien SEGANTINI, en sa qualité de Président Directeur Général,

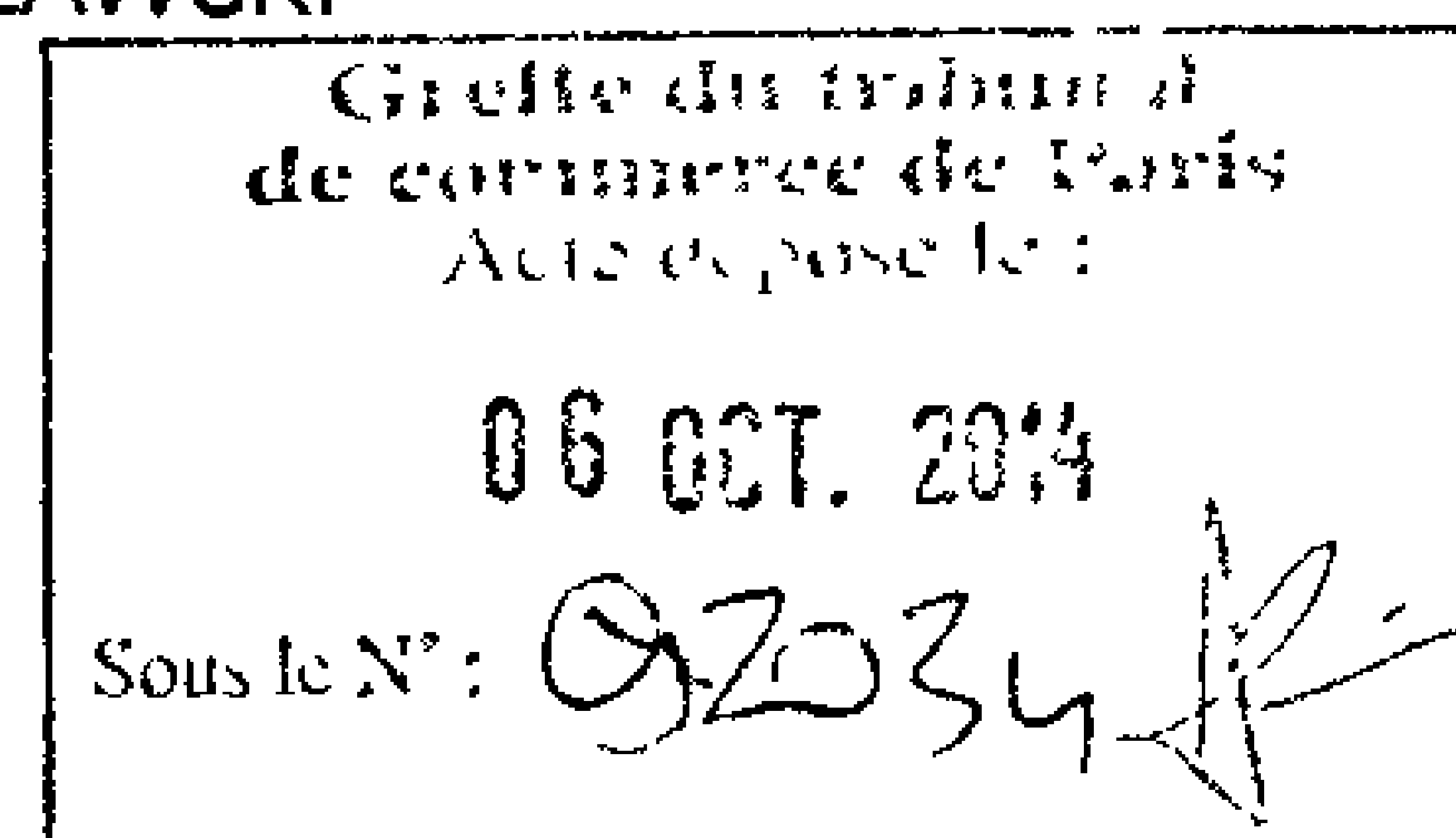
Propriétaire de la totalité des 370 217 actions émises par la société par actions simplifiée Cora au capital de 5.644.000 euros

Associée unique de ladite société,

Consultée, conformément à l'article 13 des statuts par Monsieur Adrien SEGANTINI, Président, sur les points suivants :

- o Démission de Monsieur Patrick BONISLAWSKI de son mandat de Directeur Général
- o Confirmation du mandat de Président de Monsieur Patrick BONISLAWSKI
- o (...)
- o Pouvoirs pour les formalités.

A pris les décisions suivantes :



Première décision

L'Associée unique prend acte de la démission de Monsieur Patrick BONISLAWSKI de son mandat de Directeur Général.

L'Associée unique indique qu'il ne sera pas pourvu à son remplacement.

Deuxième décision

L'Associée unique confirme le mandat de Président de Monsieur Patrick BONISLAWSKI. Ce dernier disposera de tous les pouvoirs mentionnés à l'article 9 des statuts de la Société tels qu'adoptés le 23 juin 2014.

(...)

Cinquième décision

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité de dépôt et autres qu'il appartiendra.

**Pour la société DELPAREF
Monsieur Adrien SEGANTINI**

**Le Président
Patrick Bonislowski**